

***DECRET N°2014-894/PRES/PM/MHU/MATD/MATS/MEF du 10 octobre 2014
portant adoption des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) des
villes de Ouahigouya, Manga, Tenkodogo, Gaoua, Fada N'Gourma et Kaya. JO N°49
DE 2014***

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

VU la Constitution ;
VU le décret n° 2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier Ministre ;
VU le décret n° 2013-002/PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du Gouvernement ;
VU la loi n° 034-2012/AN du 12 juillet 2012 portant Réorganisation Agraire et Foncière au Burkina Faso ;
VU la loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso ;
VU la loi N°017-2006/AN du 18 mai 2006 portant Code de l'Urbanisme et de la Construction au Burkina Faso ;
VU le décret N°2008-431/PRES/PM/MHU du 14 juillet 2008 portant adoption du document de Politique nationale de l'habitat et du développement urbain ;
VU le décret n° 2013-104/PRES/PM/SGGCM du 07 mars 2013 portant attributions des membres du Gouvernement ;
Sur proposition du Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 avril 2014 ;

DECRETE

Article 1 : Sont adoptés les Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) des villes de Ouahigouya, Manga, Tenkodogo, Gaoua, Fada N'Gourma et Kaya dont les rapports sont annexés au présent décret.

Article 2 : Le Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation, le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Sécurité, et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 10 octobre 2014

Blaise COMPAORE

Le Premier Ministre

Beyon Luc Adolphe TIAO

Le Ministre de l'Aménagement
du Territoire et de la Décentralisation

Toussaint Abel COULIBALY

Le Ministre de l'Habitat
et de l'Urbanisme

Yacouba BARRY

Le Ministre de l'Economie
et des Finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Le Ministre de l'Administration
Territoriale et de la Sécurité

Jérôme BOUGOUMA